



MAIRIE
de
CURBANS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Le

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira dans la salle de réunion de la mairie

Le LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022 à 20 HEURES

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

À CURBANS, le 29 août 2022

**Le Maire
Laurence ALLIX**



- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 13.06.2022.
- Travaux de rénovation de l'éclairage public. Choix du mode de procédure du marché de travaux et lancement de la procédure.
- Admissions en non-valeur. Budget aspersion 2022.
- Admissions en non-valeur. Budget général 2022.
- Fixation du loyer de la délégation de service public (DSP) à compter du 01.07.2022.
- Fixation du prix des services des repas et de la garderie.
- Location de la salle des fêtes.
- Intervenants extérieurs à l'école : gymnastique, informatique, musique.
- Attribution d'une subvention supplémentaire au Réal Club Sportif.
- Projet photovoltaïque pour l'autoconsommation au bâtiment centre de vie – boulodrome. Recours au service d'accompagnement de projets photovoltaïques par le Syndicat d'Energie des Alpes de Haute Provence (SDE 04).
- Participation communale à l'Accueil de Loisirs sans Hébergement géré par la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance (CAGTD). Signature d'une convention cadre.
- Cession à l'euro symbolique de parcelles de terrain appartenant à Madame SARLIN Christiane épouse GIAMBI au lieu-dit « La Curnerie » où les réseaux publics sont implantés.
- Echanges entre la commune de Curbans et des particuliers au quartier Le Charnier-La Fontaine. Déclassement d'une portion de voirie communale au quartier du Charnier conduisant à la propriété GAUDIN.
- Proposition de vente des consorts VALLON Auguste de parcelles cadastrées : C 348 sise à Piégros et C 349 sise au Laux de type bois faisant partie d'une indivision.
- Travaux pour améliorer et conforter les travaux réalisés dans le cadre de la création d'une route forestière et aménagements connexes à Peynier. Pouvoir à Madame le Maire pour lancer la consultation et attribuer le marché de travaux.
- Virements de crédits au budget général 2022.
- Virements de crédits au budget aspersion 2022.
- Questions diverses.